

Arrêté n° 2018-93 du 23 novembre 2018 portant proclamation des résultats des élections des membres du Conseil de l'ESPE

Le Président de l'Université de Reims Champagne-Ardenne,

VU l'arrêté électoral n°2018-60 relatif aux élections au conseil de l'ESPE,

ARRETE

Article 1 :

Sont proclamés les résultats suivants :

Collège « Professeurs et personnels assimilés »

Sièges à pourvoir : 2

Inscrits : 11

Votants : 3

Suffrages exprimés : 3

Bulletins blancs ou nuls : 0

Quotient électoral : 1,5

Ont obtenu :

Listes	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
FSU	3	2	0	2

Sont déclarés élus :

Stéphane BRAU ANTONY

Vincent BARBIN

Collège « Maîtres de Conférences et personnels assimilés » :

Sièges à pourvoir : 2

Inscrits : 46

Votants : 16

Suffrages exprimés : 14

Bulletins blancs ou nuls : 2

Quotient électoral : 7

Ont obtenu :

Listes	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
FSU	14	2	0	2

Sont déclarés élus :

Vincent GROSSTEPHAN
Claire MIEUSSET

Collège « Autres enseignants et formateurs » :

Sièges à pourvoir : 2
Inscrits : 44
Votants : 19
Suffrages exprimés : 18
Bulletins blancs ou nuls : 1
Quotient électoral : 9

Ont obtenu :

Listes	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
FSU	18	2	0	2

Sont déclarés élus :

Frédéric CASTEL

Collège « Personnels relevant du ministre de l'éducation nationale et exerçant leurs fonctions dans les écoles, établissements ou services relevant de ce ministre » :

Sièges à pourvoir : 2
Inscrits : 25
Votants : 3
Suffrages exprimés : 3
Bulletins blancs ou nuls : 0
Quotient électoral : 1,5

Ont obtenu :

Listes	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
FSU	3	2	0	2

Sont déclarés élus :

Élodie GEAS
Joëlle GEORGES

Collège « BIATSS » :

Sièges à pourvoir : 2
 Inscrits : 54
 Votants : 45
 Suffrages exprimés : 40
 Bulletins blancs ou nuls : 5
 Quotient électoral : 20

Ont obtenu :

Listes	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
FSU	23	1	0	1
Liste Indépendante	17	0	1	1

Sont déclarés élus :

Sandle GUILLARD
Pierre MASSON

Collège « Etudiants, Fonctionnaires Stagiaires et des personnes bénéficiant d'action de formation continue » :

Sièges à pourvoir : 3
 Inscrits : 1250
 Votants : 167
 Suffrages exprimés : 165
 Bulletins blancs ou nuls : 2
 Quotient électoral : 55

Ont obtenu :

Listes	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
FSU	87	1	0	1
SGEN CFDT	33	0	1	1
UNSA	45	0	1	1

Sont déclarés élus :

Titulaires	Suppléants
Clarisse APE RIBEYRON	Béryl LE PAIH-BANAK
Maxence MERGEN	Yanos ELLA NGOMO
Lucie ALBORGHETTI	Lorena D'AMICO

Article 2 : Exécution

Le Directeur Général des Services de l'Université de Reims Champagne-Ardenne est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le présent arrêté sera transmis à la Rectrice, chancelière des universités.

Fait à Reims, le **23 NOV. 2018**

Le Président de l'Université,

Guillaume GELLE



Mis en ligne le : **23 NOV. 2018**

Transmis à Mme la Rectrice, chancelière des universités le : **23 NOV. 2018**